

ETUDES MONGOLES ET SIBERIENNES – Marie-Dominique EVEN
Société d'ethnologie, CNRS, 1992

Car traditionnellement, l'investiture chamanique était une affaire clanique qui impliquait à la fois les ancêtres de la lignée chamanique (*udxa*), censés porter leur choix sur un de leurs descendants et devenant ses esprits protecteurs, et le clan qui équipait son chamane et participait à son investiture. P404 (18)

L'on sait les tourments que les esprits électeurs, font subir au futur chamane et auxquels il ne peut généralement se soustraire qu'en devenant lui-même chamane. Avant d'accepter cette lourde charge, risquée et peu enviable aux yeux de la plupart des communautés chamanistes, les éligibles (issus de lignées chamaniques ou parents de suicidés, de foudroyés, etc.) tentent de négocier leur refus par des sacrifices à leurs ancêtres. P60-61 (18)